



MRC de
L'Islet

Fonds de développement des territoires

Rapport d'activité
2017 / 2018

Juillet 2018

1. **INTRODUCTION**

Le Fonds de développement des territoires est une mesure par laquelle le gouvernement du Québec confie à chacune des MRC une enveloppe financière pour lui permettre d'investir dans des mesures structurantes et adaptées pour son territoire, notamment dans les domaines suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

Pour 2017-2018, l'enveloppe du Fonds de développement des territoires confiée à la MRC de L'Islet est de 898 559 \$.

2. **PRIORITÉS 2017 / 2018**

Pour orienter ses investissements, la MRC de L'Islet a identifié un certain nombre de priorités. Ces priorités sont les suivantes :

Le support aux projets structurants

- La MRC consacre une part de l'enveloppe du FDT pour soutenir financièrement des initiatives structurantes qui :
 - Agissent sur la démographie de la région de L'Islet ou contribuent à accroître la capacité d'attraction de la population, notamment des jeunes et des travailleurs;
 - Permettent aux collectivités de s'adapter au vieillissement de la population;

- Ont une influence sur la capacité individuelle et collective d’agir sur son développement (empowerment), particulièrement en ce qui concerne le renforcement des compétences;
- Appuient les efforts concertés des entreprises pour améliorer leur compétitivité, notamment dans les démarches de recrutement de main-d’œuvre et de commercialisation;
- Encouragent la diversification économique, la relance des activités économiques des municipalités plus fragiles ou le renforcement des secteurs piliers que sont le manufacturier, les activités forestières, l’agriculture et le tourisme;
- Contribuent à l’amélioration de la qualité de vie de la population;
- Favorisent la mise en commun de l’offre municipale pour maintenir ou améliorer les services à la population ou faire diminuer les coûts de ceux-ci.

Le support au développement économique et à l’entrepreneuriat

- La MRC de L’Islet soutient le Centre local de développement (CLD) de L’Islet dont les principaux mandats sont :
 - D’accompagner les entreprises dans leur développement;
 - D’appuyer les entrepreneur(e)s dans le renforcement des connaissances et compétences entrepreneuriales;
 - D’accompagner les entrepreneur(e)s dans leurs prévisions financières;
 - De supporter les entreprises dans la détermination de leurs prévisions financières et dans la recherche de financement.

Le support à l’industrie touristique

- La MRC accorde un soutien à l’Office du tourisme de la MRC de L’Islet pour qu’il puisse appuyer l’essor de cette industrie. L’Office s’occupe notamment :
 - De l’accueil, en gérant les deux bureaux d’information touristique;
 - De la promotion des attraits de la région de L’Islet;
 - D’appuyer la structuration de l’offre touristique;
 - De faire de la veille et de l’analyse stratégique.

Le support aux projets de partenariats régionaux de la Chaudière-Appalaches

- Avec le nouveau mandat en matière de développement local et régional qui lui est confié par le gouvernement du Québec, la MRC de L’Islet souhaite participer à des initiatives partenariales avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches. Ces ententes porteront sur différents dossiers d’intérêt pour la région de L’Islet, notamment :
 - Le développement du secteur agricole par le soutien à la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches;

- Le développement de l'économie sociale avec l'appui à la Table régionale en économie sociale de la Chaudière-Appalaches;
- Le support à la pratique artistique;
- La concertation régionale avec la Table régionale des élu(e)s municipaux de la Chaudière-Appalaches.

Le support aux projets coordonnés par la MRC

- La MRC de L'Islet souhaite assurer son rôle de leader dans le développement de son territoire. Ces projets sont notamment les suivants :
 - Une recherche sur le traitement mécano-biologique des ordures;
 - L'analyse d'un projet visant à mettre en valeur les attraits touristiques de la MRC;
 - Une démarche de promotion de la région de L'Islet visant à favoriser l'établissement durable sur son territoire et appuyer les efforts des entreprises à combler leurs besoins de main-d'œuvre;
 - Une étude pour la mise en commun de services incendie;
 - La mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole.

Le support au développement des collectivités

- La MRC embauche un agent de développement dont le mandat est d'offrir un accompagnement aux promoteurs et de travailler sur des dossiers de concertation régionale coordonnés par la MRC.

L'agent de développement appuie la MRC dans la gestion du FDT en faisant l'analyse des projets soumis à la mesure de soutien aux projets structurants.

3. LES INVESTISSEMENTS EN FONCTION DES PRIORITÉS

3.1 LE SUPPORT AUX PROJETS STRUCTURANTS

Au cours de l'année 2017-2018, par le FDT, la MRC a apporté son soutien à 21 projets structurants représentant une contribution globale de 282 836 \$ sur des investissements totalisant près de 700 000 \$.

La liste des projets soutenus dans le cadre du volet soutien aux projets structurants du Fonds de développement des territoires est la suivante :

Titre du projet	Promoteur	Coût de projet	Aide du FDT
Bâtiment d'entreposage et d'entretien d'équipement motorisé	Association Quad de l'Oie Blanche	29 057 \$	12 000 \$
Aménagement et équipement	Centre d'équithérapie La Remontée	24 500 \$	12 250 \$
Fourgonnette de la sécurité alimentaire	CDC ICI Montmagny-L'Islet	40 788 \$	20 394 \$
Étude développement stratégique	Est-Nord-Est résidence d'artistes	13 019 \$	6 509 \$
Bonification d'une infrastructure patrimoniale et touristique	Fabrique Saint-Roch-des-Aulnaies	15 847 \$	7 923 \$
Aménagement d'un espace multifonctionnel	Municipalité de Sainte-Félicité	66 640 \$	24 000 \$
Un parc fluvial, nouvelle génération	Musée maritime du Québec	32 740 \$	16 370 \$
Développement de marchés	Terra Terre Solutions Écologiques	28 925 \$	14 462 \$
Adaptation du local de Halte-garderie activités parents	Maison de la famille de la MRC de L'Islet	9 145 \$	4 573 \$
Consolidation des infrastructures	Club sportif Les Appalaches	50 300 \$	25 150 \$
Réfection du sentier régional 557 à Saint-Omer	Club de motoneige L'Escale de Saint-Pamphile	4 980 \$	2 490 \$
Système audio et matériel promotionnel	Corp. des Arts et de la Culture de L'Islet	20 074 \$	10 037 \$
Plan directeur des espaces récréotouristiques	Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	22 645 \$	11 323 \$
Relocalisation de la bibliothèque municipale	Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	30 960 \$	15 480 \$
Les Vergers de l'Évolution	Arbre-Évolution coopérative de solidarité	73 250 \$	30 000 \$
Réfection du sentier régional 557 Phase II	Club de motoneige L'Escale de Saint-Pamphile	4 980 \$	2 490 \$
Développement de la chapelle Saint-Jean-Baptiste	Camps Odyssée inc.	7 770 \$	3 885 \$
Éradication de la berce du Caucase	Obakir	5 000 \$	2 500 \$
Place aux jeunes 2017-2018	CJE de la MRC de L'Islet	56 000 \$	3 000 \$
Un outil régional pour attirer touristes, citoyens et main-d'œuvre	Office du tourisme de la MRC de L'Islet	155 000 \$	55 000 \$
Réalisation - circuits quad	Office du tourisme de la MRC de L'Islet	3 000 \$	3 000 \$
		694 620 \$	282 836 \$

3.2

LE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

La MRC de L'Islet a réservé, par le biais du FDT, une somme de 248 729 \$ pour le soutien à l'entrepreneuriat, en supportant les activités du Centre local de développement (CLD) de la MRC de L'Islet. La MRC accorde aussi, par les quotes-parts des municipalités, une somme pour assurer le fonctionnement du CLD.

Il a été décidé par le conseil de la MRC que celle-ci assumerait, à partir de septembre 2018, les responsabilités en matière de développement économique et d'entrepreneuriat.

3.3

LE SUPPORT À L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

La région de L'Islet a une forte tradition touristique et souhaite continuer à générer de l'économie à partir de cet important secteur d'activité, créateur de richesse et d'emplois. Pour faire la promotion de la région, l'accueil des touristes ainsi que pour structurer l'offre touristique, la MRC de L'Islet a investi par le FDT une somme de 160 270 \$ couvrant essentiellement le fonctionnement de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

La MRC a aussi apporté un soutien financier à d'autres projets proposés par l'Office du tourisme.

3.4

LES PARTENARIATS RÉGIONAUX

La MRC de L'Islet s'est associée avec d'autres MRC, organismes et ministères pour la réalisation d'initiatives porteuses :

- La MRC de L'Islet s'est associée aux autres MRC de la région de la Chaudière-Appalaches dans deux ententes. D'abord, la MRC a déjà reconnu l'importance de l'agroalimentaire comme pilier de l'activité économique de son territoire et exprimé sa volonté de contribuer à maintenir son dynamisme, notamment par le biais de son Plan de développement de la zone agricole. Dans cette perspective, la MRC a adhéré à l'entente sectorielle en bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches avec les autres MRC de la région administrative, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Cette entente assure le fonctionnement de la Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches qui contribue à promouvoir le développement de cette industrie, notamment dans la structuration de la commercialisation des produits. La MRC contribuera pour une somme de plus de 15 000 \$ échelonnée jusqu'en 2021.

- Puis, la MRC a renouvelé son adhésion à la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) pour l'année 2018. La TREMCA regroupe toutes les MRC de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis et a comme mandat de faciliter la concertation entre ces instances ainsi que défendre et promouvoir les intérêts de la Chaudière-Appalaches.

3.5

LE SOUTIEN AUX PROJETS PILOTÉS PAR LA MRC

Au cours de l'année, la MRC a réservé des sommes pour la réalisation de projets qu'elle pilote pour le bénéfice de la région.

- D'abord, la MRC a poursuivi sa stratégie «Région L'Islet, pour y vivre et y travailler» visant à faciliter l'attraction de travailleurs(euses) et mieux positionner la MRC comme destination pour des nouveaux résidents. Une importante campagne de promotion a été développée en 2017-2018 et se déploiera au printemps 2018.
- Ensuite, la MRC s'est associée avec les MRC des Etchemins, de Montmagny, de Kamouraska et de Rivière-du-Loup pour faire réaliser une étude et se doter d'un plan d'action en matière de téléphonie cellulaire et d'Internet haute vitesse.
- La MRC a exprimé sa volonté de se doter d'une première politique culturelle régionale. L'essentiel des travaux se réaliseront au cours de l'année prochaine avec comme objectif de se doter de la politique et d'un plan d'action avant l'été 2019. Une somme de 15 000 \$ a été réservée pour ce projet.
- La MRC s'est engagée dans la voie de l'immigration pour combler les importants besoins de main-d'œuvre de la région. Pour préparer la venue plus importante d'immigrants, la MRC, avec le soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, s'est dotée d'un guide d'accueil en plus de faire de la sensibilisation auprès de la population. La MRC a également procédé à l'embauche d'une coordonnatrice à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants.
- Profitant d'une subvention du ministère de la Sécurité publique, la MRC a entrepris une analyse des problématiques de criminalité et d'insécurité sur son territoire en vue de l'élaboration d'un plan d'action en matière de prévention de la criminalité. Une somme de 10 000 \$ du FDT est aussi prévue pour cette initiative.
- Afin de mieux comprendre et répondre aux besoins des 16-35 ans, la MRC a entrepris un important chantier menant à l'élaboration d'une stratégie jeunesse. La stratégie est conçue à partir d'une vaste consultation publique menée par la MRC. La stratégie devrait être adoptée avant la fin de l'année 2018. En plus d'une

contribution de 10 000 \$ du FDT, la MRC a obtenu une aide de 40 000 \$ provenant du Secrétariat à la jeunesse étant reconnu comme l'un des 11 projets-pilotes soutenus par ce ministère au Québec.

3.6 LE SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

La MRC de L'Islet a effectué l'embauche d'un agent de développement pour le soutien au développement local. L'agent est chargé d'accompagner les municipalités et les promoteurs dans la définition, l'élaboration et la réalisation de leurs projets. L'agent de développement a collaboré aux projets suivants :

Saint-Jean-Port-Joli	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe aux consultations pour l'élaboration du plan directeur des espaces récréotouristiques (les secteurs du quai, du parc des Trois-Bérets et de Place de l'Église).
Sainte-Louise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre et consultation pour la mise en commun de services de loisirs en partenariat avec la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.
Saint-Marcel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagne le comité pour la mise en place d'une coopérative de consommateurs pour la réalisation d'un commerce de détail.
Saint-Omer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à la demande de financement pour la réfection du sentier régional 557, Club de motoneige L'Escale.
Saint-Pamphile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement dans le processus de liquidation de la coopérative des produits non ligneux de la MRC de L'Islet.
Saint-Roch-des-Aulnaies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à la municipalité et au comité des bénévoles pour la relocalisation de la bibliothèque municipale à la Place de l'Église.

L'agent est également responsable du volet de soutien aux projets structurants. À ce titre, il fait la promotion de ce fonds, accompagne les promoteurs et coordonne le comité d'analyse qui a le mandat de soumettre ses recommandations au conseil de la MRC sur les projets déposés.

Par ailleurs, l'agent pilote ou collabore à différents dossiers de concertation menés par la MRC et présentés à la section précédente. L'agent de développement a aussi collaboré aux dossiers suivants :

- Table de développement social;
- Concertation du milieu agroalimentaire (Sacli, Terra Terre Solutions Écologiques et les Arrêts Gourmands);
- Table des agents de développement ruraux de Chaudière-Appalaches;
- Participation au Salon de l'immigration et de l'intégration du Québec, à Montréal.

4. LA GESTION DU FDT DANS LA MRC DE L'ISLET

Les décisions d'investissement au Fonds de développement des territoires pour la région de L'Islet sont prises par le conseil de la MRC. Toutefois, pour l'accompagner dans la gestion du FDT, la MRC a mis en place un comité d'analyse chargé de lui recommander les projets soumis au volet soutien aux projets structurants.

5. DONNÉES FINANCIÈRES

Enveloppe annuelle 2017-2018 accordée par le MAMOT	898 559 \$
Engagements pris des années précédentes	-15 223 \$
Enveloppe disponible pour de nouveaux engagements en 2017-2018	883 325 \$
Soutien aux projets structurants	282 836 \$
Soutien à l'entrepreneuriat	248 729 \$
Support à l'industrie touristique	160 270 \$
Partenariat régionaux (Chaudière-Appalaches)	28 086 \$
Projets de développement de la MRC de L'Islet	92 393 \$
Support au développement des collectivités	118 218 \$
Engagements financiers réalisés en 2017-2018	930 532 \$
Somme engagée de l'enveloppe 2018-2019	-47 203 \$

2018-08-16

(N:\Fonds de développement des territoires (FDT)\Rapport d'activité 2017-2018 version finale.docx)